
JOURNÉE D'ÉTUDE « ÉCOLE NUMÉRIQUE »

Comment déployer concrètement le numérique dans les écoles

12/06/2018 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Une journée d'actualité pour mesurer l'apport du numérique dans les écoles et ses enjeux dans les politiques locales et intercommunales
- Un évènement à valeur de formation pour se saisir des opportunités du Plan numérique national
- Des temps de débats autour de la plus-value pédagogique du numérique à l'école
- Des retours d'expériences de collectivités locales en matière de conception et d'aménagement de la classe numérique

Journée d'étude animée par Stéphane Menu, Journaliste, Acteurs de la Vie Scolaire

Accueil des participants

Ouverture de la journée

- Où en est le plan numérique à l'école ? Bilan et perspectives
- Comment les acteurs locaux peuvent-ils en bénéficier

À l'heure du tout numérique, comment mettre en place une école numérique pour tous

- Entre écoles et activités périscolaires, comment favoriser la mutualisation des équipements
- Comment faire face à la fracture numérique entre écoles urbaines et rurales

Bien former les élèves d'aujourd'hui pour en faire des citoyens épanouis demain

- En quoi l'expérience du Pré-Saint-Gervais peut-elle éclairer d'autres communes
- Comment le RFVE assure-t-il la promotion de l'école numérique dans son réseau pour permettre à d'autres communes d'y accéder

Pause

Les clefs de la mise en place et entretien d'une école numérique à l'échelle d'une commune

- Présentation de l'élaboration et du déploiement, à Boulogne-Billancourt, d'un Plan numérique éducatif pour l'école à l'échelle de l'ensemble de la ville
- Genèse de la conception, l'aménagement et l'ouverture d'une école primaire pilote du numérique

L'élève face aux écrans, une plus-value pédagogique dans un cadre maîtrisé

- Que peut-on dire des effets et apports du numérique pour le développement cognitif et les apprentissages scolaires fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent
- Quelles sont les limites d'un usage pédagogique du numérique

Déjeuner

Commune d'Élancourt : quel bilan de la politique numérique basée sur les préconisations des rapports parlementaires

- Comment les préconisations des rapports parlementaires « Réussir l'école numérique » de 2010 et « Apprendre autrement à l'ère numérique » de 2012 ont été mises en œuvre
 - Quel bilan peut-on en tirer et quelles évolutions sont à programmer
-

Comment créer les conditions d'une politique numérique efficace

- Quels sont les fondamentaux d'une politique d'investissement en équipements numériques
 - Comment favoriser l'évolution des pratiques dans le temps et accompagner ces transformations
-

Retour d'expérience : les groupements de commande au sein du SIPPAREC

- Comment l'achat mutualisé permet de soutenir la politique éducative des collectivités
 - Quels sont les différents besoins de mutualisation ?
 - Quelle proposition du SIPPAREC pour ses adhérents
-

Aménager les classes numériques dans un secteur rural : écueils et solutions

- Comment répondre aux attentes des maires des petites communes
 - Quelles sont les contraintes spécifiques pour un territoire rural
 - Comment professionnaliser l'informatique des écoles rurales
-

Stratégie logiciels libres de l'État : comment passer de communautés d'utilisateurs à des communautés de contributeurs

- État des lieux du recours aux logiciels libres par les écoles primaires
 - Comment l'État encourage les écoles à utiliser les logiciels libres
-

Fin de journée

Avec la présence exceptionnelle de

- ANGELI Anna, Adjointe au maire en charge du projet éducatif et du numérique, VILLE DU PRE-SAINT-GERVAIS, VICE-PRÉSIDENTE, RFVE
 - BORST Grégoire, de neurosciences cognitives de l'éducation, PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ET
 - FOURGOUS Jean-Michel, Président, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, MAIRE, VILLE D'ÉLANCOURT
 - JEANDRON Mathieu, Directeur du numérique, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 - JOUBERT Laurent, Chef adjoint du département gouvernance et maîtrise des risques, DINSIC***
 - MAILLARD Bernard, Vice-président, ANDEV, DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION, VILLE D'ÉVRY
-

Qui participe à cet événement

- Secteur public : Élus et dirigeants territoriaux des communes, départements, EPCI en charge de l'éducation et des affaires scolaires. Maires, Présidents, élus, Directeurs de l'éducation, des services scolaires et périscolaires, des affaires socioculturelles, des services informatiques, des services juridiques, des services financiers.
-

Tarifs

- Tarif Collectivités locales : 490,00 €HT

- Entreprises publiques et privées, établissements publics : 590,00 €HT